



AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES

Nom du marché : Acquisition et installation de compteurs communicants (smart meters) pour la collecte de données auprès des abonnés de la SBEE

Nom du projet : Millennium Challenge Account Bénin II

Type d'avis : Appel d'Offres Ouvert (IFB)

Information générale

Pays : Bénin
Ville/localité : Cotonou
Avis/Numéro de Contrat : PP2-COM-SE-05
Date de publication : 28 Décembre 2018
Date limite : 18 Février 2019
Agence de financement : Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur : Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)
Langue d'origine : Français

Information de contact

Adresse : Gabriel DEGBEGNI
 Coordonnateur National
 Millennium Challenge Account-Bénin II
 95, rue 5 073 Zongo Nima
 Immeuble Kouglénou, 3ème étage
 Domaine de l'OCBN derrière l'ex-Compagnie
 Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,
 République du Bénin
 Cotonou, République du Bénin

Email: info@mcabenin2.bj

Site Web: <http://www.mcabenin2.bj>

Type de Marché : Service Consultant

Code du Marché : 09310000 – Electricité

Texte original :

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du Bénin (« Gouvernement ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ **375 000 000** de dollars US

(« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **Bénin**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account - Bénin II (**MCA-Bénin II**) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualifications. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) **Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel** ; (ii) **Projet de Production d'Electricité** ; (iii) **Projet de Distribution d'Electricité** ; et (iv) **Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau**. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la **quantité** et la **qualité** de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur intervenue le 22 Juin 2017.
3. Cet Appel d'Offres (IFB) est conforme et fait suite à l'Amendement N°3 de l'Avis Général de Passation des Marchés N°2 qui a été publié sur dgMarket le **20 Décembre 2018**, dans la base de données en ligne UN Development Business (« UNDB ») du **20 Décembre 2018**, sur le site Internet de l'Entité MCA, www.mcaBénin2.bj, le **19 Décembre 2018** et dans la presse locale « La Nation » et « Le Matinal » le **20 Décembre 2018**.
4. MCA-Bénin II invite maintenant les soumissionnaires qualifiés, expérimentés et éligibles à lui soumettre leur meilleure offre pour **l'Acquisition et installation de compteurs communicants (smart meters) pour la collecte de données auprès des abonnés de la SBEE**.
5. Une description détaillée des biens et services connexes est fournie dans le dossier d'Appel d'Offres (Section VII : Exigences de l'Acheteur).
6. L'Appel d'Offres (« AO ») est ouvert à toutes les entités éligibles (« Soumissionnaires ») qui souhaitent remettre une offre.
7. Le Dossier d'appel d'offres comprend les sections suivantes: **Section I: Instructions aux soumissionnaires**: Cette section fournit des informations pour aider les soumissionnaires potentiels à préparer leurs offres; elle décrit également les modalités de soumission, d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi que d'attribution du marché proposé; **Section II: Fiche de données de l'Appel d'offre**: Cette section contient des dispositions spécifiques à ce marché et qui complètent et adaptent la section I, Instructions aux soumissionnaires; **Section III: Examen des offres, critères d'évaluation et exigences de qualification du soumissionnaire**: Cette section précise les qualifications requises du fournisseur et les critères à utiliser pour évaluer la soumission; **Section IV: Formulaires d'appel d'offres**: Cette section fournit les formulaires qui doivent être remplis par un soumissionnaire potentiel et soumis comme partie de l'offre totale d'un soumissionnaire potentiel; **Section V: Conditions générales du contrat («CGC»)**: Cette section contient le formulaire de contrat que l'Entité MCA et le Fournisseur proposent de conclure. **Section VI : Conditions particulières du contrat («PCC») et annexes au contrat**: Cette section contient la forme des clauses du contrat qui complètent le CCAG et qui doivent être complétées par les entités MCA pour chaque achat de systèmes d'information. Cette section comprend également les annexes

du contrat ; **Section VII : Exigences de l'Acheteur** : Cette section comprend les exigences détaillées qui décrivent la nature du système et des services connexes à fournir.

8. Les soumissionnaires intéressés à soumettre une offre doivent enregistrer leur intérêt en envoyant un e-mail contenant les coordonnées complètes du soumissionnaire, à l'Agence Passation de Marchés à l'adresse : info-benin@charleskendall.com. Ainsi le Dossier d'Appel d'Offres leur sera délivré en format PDF par courriel. Après avoir reçu le DAO, veuillez-nous en informer par écrit ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus :
 - a) Que vous aviez reçu le DAO ;
 - b) Que vous soumettiez une proposition.
9. Toutes les offres doivent être accompagnées d'un cautionnement d'offre dans la forme et le montant spécifiés dans la fiche de données de l'Appel d'offre (« FDAO »).
10. La date limite de dépôt des Offres est fixée **au Lundi 18 Février 2019 à 10h00, heure locale de Cotonou**. Les Propositions déposées après ces date et heure ne seront pas prises en considération et seront retournées sans avoir été ouvertes. Il est très important que les Consultants prennent en compte les distances et les formalités d'admission dans les Bureaux de MCA-Bénin II dans leur calcul du temps que leur Proposition prendra pour arriver à destination.



Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National

